

CONFLITS DANS L'AIR

COMMUNIQUÉS DE SECTION - BREST



Un préavis de grève incompréhensible, une réaction des pouvoirs publics qui l'est tout autant !

La section locale SNCTA du CRNA Ouest vient d'apprendre la volonté de l'administration d'augmenter de manière sensible le nombre de secteurs ouvrables dans le cadre du service minimum (+2) en astreignant plus de personnels pendant la semaine du 6 au 10 mars 2017 qui fait l'objet d'un préavis de grève de l'UNSA ICNA.

Certes ce préavis pose de nombreuses questions à la fois par son ampleur (5 jours reconductibles), par son périmètre (grèves locales sur des revendications locales et contradictoires aux CRNA Ouest et Sud Ouest rejoints *in extremis* par la section locale UNSA ICNA du CRNA Sud Est sur 3 jours seulement) mais aussi et surtout par ses motivations, que chaque ICNA est libre de juger. Tout cela dans un contexte où notre droit de grève est violemment attaqué de toute part depuis plusieurs mois.

Néanmoins, et même si la section locale du SNCTA n'appelle évidemment pas à la grève, elle s'élève avec la plus grande vigueur contre cette remise en cause de notre droit de grève et appelle l'administration à respecter le schéma d'ouverture actuel en cas de mouvement social.

Concernant le droit de grève des ICNA, le bureau national du SNCTA, syndicat majoritaire et responsable, a depuis plusieurs années proposé au Gouvernement et à la DGAC de rouvrir ce dossier complexe pour clarifier son fonctionnement et son organisation. Il reste ouvert à la discussion mais ce dossier ne peut faire l'objet de décisions unilatérales sur le coup de l'émotion ou de la pression de lobbies français ou européens.

